

à l'attention du Ministre de la Culture
de la directrice de son cabinet et
de son conseiller architecture

Aujourd'hui le 15 janvier 2020, **Le Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS)** de l'Ensa Paris La Villette, s'inscrivant dans un mouvement national de revendication des ENSA initialement porté par le courrier signé des 19 directeurs et 19 présidents de CA et adressé au Ministre le 15/12/2019, **a décidé à l'unanimité de se mettre en grève administrative. A partir d'aujourd'hui 14h aucun dossier sera traité et voté par les trois instances concernées : CPS, La Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE) et la Commission Recherche (CR).**

Le CPS demande :

- **Le respect du protocole d'accord interministériel concernant le rééquilibrage des effectifs d'enseignants** (Cf. engagement pris en avril 2018)
- **Un plan de rattrapage pluriannuel pour mettre à niveau les écoles par rapport aux autres établissements d'enseignement supérieur**
 - Augmentation des subventions de fonctionnement et d'investissement à hauteur des besoins
 - Augmentation des plafonds d'emploi, de la masse salariale et des ressources humaines
- **Un traitement plus équitable pour les personnels des ENSA**
 - Equilibrage de traitement et des carrières des Enseignants-Chercheurs (homogénéisation des grilles sur la base de l'Enseignement Supérieur)
 - Revalorisation des statuts des Agents Administratifs et de leurs régimes indemnitaire
- **L'ensemble des moyens nécessaires à la réussite de la réforme**
 - Attribution d'une enveloppe budgétaire pour assurer le fonctionnement des instances et le transfert de charges (organisation de concours et suivi des carrières)
 - attribution des ressources humaines en soutien de fonctionnement des instances
 - Décharges d'intérêt général pour les Enseignants-Chercheurs impliqués dans les instances.
- **La possibilité de recruter des agents sur des postes vacants de manière autonome**
 - Maîtrise de la publication par l'établissement
 - Maîtrise de la procédure de recrutement
- **L'engagement rapide d'un travail prospectif et stratégique sur l'évolution de la formation et de la recherche en architecture**
 - Mise en place d'une procédure coordonnée entre les écoles et la profession

→ attribution des moyens financier et humains pour assurer la mission

- **Payement immédiat de salaires des Maitres de conférences associés à l'heure d'aujourd'hui encore impayés.**
- **Organisation de protocoles d'échange efficaces avec la Tutelle.**

Nous sollicitons une rencontre avec le Ministre d'ici fin février

Fait à Paris le 15 janvier 2020

Le Conseil Pédagogique et Scientifique de l'Ensa paris La Villette

Copie de cette lettre à :

la SDESRA, à la directrice par intérim de l'architecture et au DG PAT aux Directeurs , Présidents de CA et présidents des CPS des ENSA,